

Initiatives entreprises et organisations

QI – Contribution à la VIE intelligente :

Nous désirons appuyer des projets qui s'attardent aux différents secteurs et enjeux de la vie intelligente par la tenue d'événements.

OBJECTIFS:

- Favoriser l'appropriation citoyenne en lien avec la Vie intelligente
- Favoriser le développement économique du Quartier de l'innovation
- Encourager le maillage intersectoriel entre entreprises en démarrage, PME ou grandes entreprises
- Créer des liens entre le milieu des affaires et les universités membres (Concordia, McGill, UQÀM et ÉTS)

QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET?

- Entreprises en démarrage (startups)
- Petites et moyennes entreprises (PME)
- Organisation à but non lucratif
- Regroupements ou organisations reconnus

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS

- Réalisation dans le QI ou au sein d'une université membre (ÉTS, McGill, Concordia ou UQÀM)
- Déroulement ou installation au cours de la période pour laquelle le projet a été soumis
- Le cas échéant, obtention des autorisations requises pour la réalisation du projet (ex.: permis de l'arrondissement)
- Documents complétés et soumis avant la date limite*

**L'utilisation du gabarit budgétaire du Quartier de l'innovation est recommandée.*

Nous ne financerons pas :

- le fonctionnement d'une entreprise, startup, organisme ou recherche (ex. : loyer, salaire récurrent, déplacements, etc.) ;
- les traiteurs et l'alcool ;
- un même projet deux années consécutives** ;
- les projets comportant un élément inapproprié, de nature discriminatoire, violente ou dégradante.

***Sauf si le montant demandé est dédié à un aspect nouveau et innovant du projet.*